

Montréal, le 5 octobre 2016

Par dépôt électronique (SDÉ)

M^e Jean-Olivier Tremblay
Hydro-Québec, Affaires juridiques
75, boul. René-Lévesque Ouest, 4^e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4

**Objet : Demande d'adoption de normes de fiabilité relatives à la
protection des infrastructures critiques (normes CIP)
Dossier de la Régie : R-3947-2015**

Cher confrère,

La présente fait suite à votre correspondance du 4 octobre dernier, par laquelle vous demandez de reporter au **7 octobre 2016** l'échéance pour déposer votre demande de reconnaissance de statut d'expert.

Nous vous informons que la formation au dossier accorde le délai demandé et attendra donc cette demande **d'ici 12 h, le 7 octobre 2016**.

Veillez agréer, cher confrère, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml